



**FF**volley

# COUPE de FRANCE Compet'lib

14 et 15 juin 2019

<b>PREAMBULE</b>	2
<b>OBJECTIFS DE LA COUPE de FRANCE COMPET'LIB</b>	2
<b>1) PRESENTATION DE LA COMPETITION ET DES INTERVENANTS</b>	2
1.1 PHASE DEPARTEMENTALE	2
1.2 PHASE REGIONALE	2
1.3 PHASE FINALE	3
1.4 CALENDRIER	4
1.5 INTERVENANTS	5
<b>2) HEBERGEMENT, RESTAURATION, TRANSPORTS</b>	6
2.1 HEBERGEMENT	6
2.2 RESTAURATION	6
2.3 TRANSPORTS	6
<b>3) PROTOCOLE</b>	7
3.1 PROTOCOLE SPORTIF	7
3.2 CEREMONIE DE CLOTURE	7
3.3 RECOMPENSES	7
<b>4) CONDITIONS FINANCIERES</b>	7
<b>5) CONTACTS</b>	7



## **PREAMBULE**

La Coupe de France Compet'lib est une compétition créée par la Fédération Française de Volley qui s'adresse aux licenciés masculins et féminins licence compet'lib, licence volley (hors pratique au niveau régional et national), licence fédération affinitaire + licence passerelle.

Cette compétition appartient à la FFVolley. L'organisateur, choisi par la Fédération, devra respecter ce cahier des charges et, en cas de non-respect, pourra se voir infliger des amendes de la part de la FFVolley.

## **OBJECTIFS DE LA COUPE de FRANCE COMPET'LIB**

Réunir 16 équipes issues des ligues régionales, et permettre des échanges sportifs de qualité, dans une ambiance conviviale et festive.

Les participants à la Coupe de France Compet'lib doivent être tout autant satisfaits de leur pratique sportive que du plaisir à partager d'intenses moments de convivialité.

## **1) PRESENTATION DE LA COMPETITION ET DES INTERVENANTS**

### **1.1 PHASE DEPARTEMENTALE**

Les équipes s'inscrivent auprès du comité départemental de la FFVolley.

Le comité départemental fixe la date limite d'inscription, les journées réservées à la Coupe de France Compet'lib et la formule sportive de la phase départementale.

Le Comité Départemental communique, pour **le 25 mars 2019**, à la ligue régionale, l'équipe qualifiée pour la phase régionale.

### **1.2 PHASE REGIONALE**

La ligue régionale détermine la date de la, ou des, journées réservées à la Coupe de France Compet'lib et la formule sportive de la phase régionale.

Elle communique, pour **le 8 avril 2019**, à la FFVolley, l'équipe qualifiée pour la phase finale.

### 1.3 PHASE FINALE

La phase finale se déroulera à Cannes **les 14 et 15 juin 2019**.

#### 1.3.1 QUALIFICATION DES JOUEURS/EQUIPES

Chacune des 12 ligues métropolitaines disposent d'une place, plus une place pour les ligues ultra marines.

La ligue Ile de France dispose d'une place supplémentaire (Ligue ayant le plus de licenciés Compet'lib)

La ligue ayant engagée le plus grand nombre d'équipe dans la phase départementale de la Coupe de France Compet'lib dispose d'une place supplémentaire.

La ligue lieu de la phase finale de la Coupe de France Compet'lib dispose d'une place supplémentaire.

Les ligues d'appartenance des équipes engagées sont garantes de la qualification des joueur(se)s.

La FFVolley communiquera à l'organisateur **le 20 mai 2019** au plus tard la composition des 16 équipes engagées. Au-delà de ce délai et sans réponse de la part de la ligue concernée, aucune candidature ne pourra être retenue.

#### 1.3.2 FORMULE SPORTIVE

Pour la phase finale à 16 équipes, 4 poules de 4 équipes seront constituées.

Les 2 équipes classées 1 et 2 des poules initiales constitueront 2 poules de 4 en tableau A.

Les 2 équipes classées 3 et 4 des poules initiales constitueront 2 poules de 4 en tableau B.

Puis ½ finales croisées et finales pour les classements de 1 à 4, 5 à 8, 9 à 12, 13 à 16.

La formule sportive pourra varier en fonction du nombre de terrains à disposition et des contraintes horaires.

Un tirage au sort des poules de qualification sera effectué au moins un mois avant le début de la manifestation, dans les locaux de la FFVolley.

Toutes les rencontres se joueront en deux sets gagnants de 25 points (avec deux points d'écart sans limite supérieure), set décisif de 15 points (avec deux points d'écart sans limite supérieure).

Les rencontres se joueront sur des filets d'une hauteur de 2,35 mètres.

#### 1.3.3 CLASSEMENT

Le classement final de la phase finale de la Coupe de France Compet'Lib est déterminé après les poules de tableau, les ½ finales et la finale.

## 1.4 CALENDRIER

<b>Dates/période</b>	<b>Etape</b>	<b>Moyens de communication</b>
Juillet et octobre 2018	Diffusion de l'information aux clubs, comités départementaux, ligues régionales	Email aux Ligues, Comités et clubs et mise en ligne sur le site de la FFVolley
Décembre 2018	Envoi, par les comités départementaux, à la FFVolley des équipes engagées en phase départementale.	Email, courrier
Pour le 25 mars 2019	Envoi, par les comités départementaux, aux ligues, des équipes qualifiées aux phases régionales	Email, courrier
Pour le 8 avril 2019	Envoi, par les ligues, à la FFVolley, des équipes qualifiées à la phase finale	Email, courrier, à la FFvolley
22 avril 2019	Ajustement de la liste des équipes participantes à la phase finale	Email
20 mai 2019	Envoi par la FFVolley à l'organisateur de la liste des équipes participantes à la phase finale	Email
20 mai 2019	Envoi par la FFVolley à l'organisateur de tous les supports de communication (banderoles, kakémonos).	Courrier – transporteur
20 mai 2019	Envoi par la FFVolley à l'organisateur des ballons nécessaires à la compétition	Courrier – transporteur
14 et 15 juin 2019	Finale Coupe de France Compet'lib	

## 1.5 INTERVENANTS

### 1.5.1 COMPOSITION DES EQUIPES

Les équipes participantes sont composées au maximum de 10 joueurs ou joueuses.  
La mixité est obligatoire : 1 fille sur le terrain hors libéro.

Rappel : les joueurs (euses) sont licenciés :

- compet'lib,
- volley (hors pratique au niveau régional et national),
- fédération affinitaire + licence passerelle.

La liste définitive des joueurs et joueuses de chaque équipe devra être communiquée par les délégations à leur ligue d'origine, pour transmission à la FFvolley, pour **le 29 avril 2019**.  
Chaque responsable d'équipe veillera à libérer le droit à l'image de chacun des participants.

### 1.5.2 SUPERVISEUR

Le superviseur coordonne l'ensemble des préparatifs de la compétition.

Si le besoin s'en fait sentir, il animera la réunion technique de la veille de la compétition.

Il sera présent tout au long de la compétition afin de s'assurer que l'organisation soit conforme aux règlements.

Après la compétition, il rédigera un rapport résultant de l'observation du déroulement de l'évènement et faisant état des éventuels points d'amélioration qui sera remis à l'organisateur local.

### 1.5.3 ARBITRES

La CCA, en collaboration avec la CRA organisera l'arbitrage, en faisant appel à des arbitres locaux.

Le superviseur, aura la responsabilité, sur place, de coordonner la désignation des Arbitres (1er Arbitre, 2ème Arbitre et marqueur).

### 1.5.4 AUTRES OFFICIELS (PRESIDENT FFVB, DTN...)

La FFVolley sera représentée pendant la compétition par une ou plusieurs personnes dont le nombre, les noms et les modalités de transport seront communiqués à l'organisateur local au moins un mois avant la compétition par la FFVolley.

## **2) HEBERGEMENT, RESTAURATION, TRANSPORTS**

### **2.1 HEBERGEMENT**

#### **2.1.1 EQUIPES**

L'hébergement (deux nuitées pour chaque équipe composée de 10 joueurs maximum et 1 encadrant) est pris en charge par la FFVolley, avec un plafonnement à 500€.

L'organisateur proposera aux équipes une liste d'établissements pouvant accueillir les équipes : hôtels, camping.

#### **2.1.2 OFFICIELS**

L'hébergement des officiels est à la charge de La FFVolley.

### **2.2 RESTAURATION**

#### **2.2.1 RESTAURATION DES EQUIPES**

La FFVolley avec délégation à l'organisateur prendra en charge :

- Le repas des équipes du vendredi soir, du samedi midi, du dimanche midi.
- La soirée festive pour les équipes, le samedi soir.

Les délégations doivent informer l'organisateur local de certaines spécificités concernant les régimes alimentaires des participants (sans gluten, halal, végétarien...). Si l'organisateur n'est pas informé 1 mois avant le début de la compétition, le surcoût éventuel sera à la charge de la délégation.

L'organisateur local veillera en outre, à fournir une quantité d'eau suffisante aux équipes pour toute la durée de la compétition. L'usage des gourdes est fortement recommandé mais nécessitera un point d'eau potable dans les gymnases.

#### **2.2.2 RESTAURATION DES OFFICIELS**

La FFVolley avec délégation à l'organisateur prendra en charge le repas des officiels.

### **2.3 TRANSPORTS**

#### **2.3.1 TRANSPORTS JUSQU'AU SITE DE COMPETITION**

Toutes les délégations doivent se rendre par leurs propres moyens et à leur charge sur le lieu de la compétition.

#### **2.3.2 TRANSPORTS LOCAUX**

Les équipes doivent prévoir leurs déplacements du site de la compétition aux hébergements et à la salle de compétition de la ligue mondiale.

### 3) **PROTOCOLE**

#### 3.1 PROTOCOLE SPORTIF

Avant chaque match, 10 minutes d'échauffement seront allouées aux équipes.

#### 3.2 CEREMONIE DE CLOTURE

La FFvolley et l'organisateur local devront prévoir l'organisation de la cérémonie de clôture et la remise des récompenses collectives et individuelles.

La cérémonie de clôture se déroulera selon le protocole suivant :

- Discours des officiels .
- Remises des récompenses collectives.
- Remises des récompenses individuelles.
- Pot de fin de compétition.

#### 3.3 RECOMPENSES

La FFvolley se chargera de l'achat des récompenses pour les 3 premières équipes au classement:

- L'équipe vainqueur de la Coupe de France Compet'lib gagne un trophée. Un maillot de l'équipe de France sera offert à chaque membre de la délégation de l'équipe.
- Les équipes classées 2 et 3 recevront une médaille pour chaque membre de la délégation

La FFVB doit prévoir de remettre un tee-shirt souvenir à chaque participant de la phase finale de Coupe de France Compet'lib.

### 4) **CONDITIONS FINANCIERES**

**Les droits d'inscription à la phase finale de la compétition s'élèvent à 250.00€ TTC pour 10 joueurs ou joueuses, et un encadrant.**

Les chèques seront perçus par la FFvolley.

### 5) **CONTACTS**

Organisation logistique :	FFVolley
Organisation sportive :	FFVolley et organisateur
Communication :	Service communication FFvolley
Finance :	Service comptable FFvolley
Superviseur :	Pierre VOUILLOT - 06 86 94 89 38 pvouillot.cfd@ffvb.org

